



Locataire qui n'a pas quitté l'appartement

Par **NelDan**, le **22/05/2012** à **17:33**

Bonjour,

Mon père a donné congé à ses locataires il y a 1 an afin de récupérer l'appartement pour moi (j'ai dû retourner chez mes parents avec ma fille).

Les locataires devaient donc avoir quitté les lieux le 15 mai. Or, mon père et l'huissier venu faire l'état des lieux se sont retrouvé face à un appartement toujours occupés par les meubles de ces locataires.

De plus, ces derniers ne payent plus leur loyers depuis plus de 6 mois

Que faire pour récupérer l'appartement au plus vite ?

Qui doit s'en charger ?

Combien de temps cela prend ?

Je dois y emménager avec ma fille avant la rentrée pour qu'elle fasse sa rentrée scolaire là bas... voilà une situation qui doit absolument s'arranger au plus tôt, et nous nous sentons complètement impuissants ...

Merci d'avance

Cordialement